

La part des « Grands émetteurs finaux » dans le plan canadien pour Kyoto

Matthew Bramley Ph.D., Directeur, Changements climatiques, Institut Pembina¹
Présentation au Comité permanent de l'environnement et du développement durable
Chambre des communes, 15 février 2005

Les émissions industrielles et leur taux de croissance²

	Part des émissions canadiennes de GES (2002)	Augmentation entre 1990 et 2002
Pétrole et gaz : production, distribution, raffinage	19,6 %	46,7 %
Génération de l'électricité et de la chaleur	17,6 %	35,4 %
Autres industries (minières et manufacturières)	15,0 %	-6,0 %
Total pour les industries	52,3 %	23,3 %
<i>Total pour le Canada</i>	100 %	20,0 %

Les « grands émetteurs finaux » (GEF) sont responsables de 85 % environ des émissions industrielles.

Les engagements du *Plan du Canada sur les changements climatiques* en ce qui a trait aux GEF

Mesures	Réduction des émissions annuelles (2010)
Système de cibles obligatoires et permis échangeables	55 Mt
Mesures ciblées pour réduire l'intensité des émissions des GEF	18 Mt ³
Mesures ciblées pour réduire la production d'électricité (combustibles fossiles)	19 Mt ⁴
<i>Réduction globale nécessaire pour que le Canada atteigne sa cible de Kyoto</i>	240 Mt

Le *Plan* attribuait aux GEF la responsabilité d'obtenir les 55 Mt au moyen du système de cibles et permis échangeables, tandis que le gouvernement assumait les coûts des mesures ciblées afin d'obtenir des réductions d'émissions supplémentaires.

¹ Téléphone : 819-483-6288 poste 26. Courriel : matthewb@pembina.org.

² Environnement Canada (2004), *Inventaire canadien des gaz à effet de serre, 1990–2002*.

³ Estimation de l'Institut Pembina.

⁴ Estimation de l'Institut Pembina.

Quatre éléments d'affaiblissement du système de cibles et permis échangeables pour les GEF

Les trois premiers éléments étaient proposés par le Ministère des Ressources naturelles dans une soumission récente au Cabinet;⁵ ils sont présentés visuellement dans le graphique ci-joint, intitulé *Greenhouse Gas Emissions from Canada's "Large Final Emitters"*. Le quatrième élément était proposé récemment dans un document de discussion d'Environnement Canada.⁶

Éléments d'affaiblissement	Réductions d'émissions dont la responsabilité est transférée au gouvernement
1. Augmentation des émissions projetées à cause de hausses de production industrielle (sables bitumineux, notamment)	29 Mt (transférées au gouvernement grâce aux cibles en termes d'intensité des émissions)
2. Comptage en double de mesures ciblées dans le système de cibles et permis échangeables	18 Mt
3. Diminution de la cible globale du système de cibles et permis échangeables	jusqu'à 18 Mt
4. Acceptation de versements dans un Fonds de développement de technologies aux fins de conformité aux cibles	jusqu'à 20 Mt ?

Affaiblir le système des GEF n'est pas justifié sur le plan économique

Pour le secteur du pétrole et du gaz (le plus grand secteur GEF, responsable de 37 % des émissions industrielles) :

- Une cible de réduction de 15 % (ce qui correspond à un système de cibles et permis échangeables de 55 Mt) représente un coût maximal de 25 cents seulement par baril de pétrole.⁷
- Selon Eric Lloyd, Président de la Petroleum Technology Alliance Canada, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz pourrait réduire ses émissions annuelles de 29 Mt au moyen de gestes rentables qui feraient économiser 1 milliard \$ annuellement à l'industrie.⁸
- Les compagnies pétrolières qui ont adopté des cibles de GES volontaires ont découvert de grandes quantités de réductions d'émissions rentables. BP « a constaté que l'efficacité et la réduction des émissions constituaient de bonnes stratégies d'affaires. Plutôt que de se cantonner dans un débat sur le coût des réductions, nos employés mettaient sur pied des projets qui ajoutaient de la valeur. De fait, au cours des trois premières années, nous avons créé une valeur ajoutée de 650 millions \$ avec un investissement de 20 million \$ environ. »⁹

Pour le secteur de l'électricité (le deuxième secteur GEF en importance, responsable de 34 % des émissions industrielles) :

- Plus de 90 % de l'électricité produite au Canada est vendue au Canada,¹⁰ surtout dans des marchés réglementés. Ce secteur est donc bien plus capable de partager avec les consommateurs une augmentation de ses coûts que les secteurs qui sont plus exposés à la concurrence internationale.

⁵ Dennis Bueckert, *Proposed changes to Kyoto plan would ease emission targets for big polluters*, Presse canadienne, 17 janvier 2005.

⁶ Dennis Bueckert, *Plan would let big polluters put money into research rather than cut emissions*, Presse canadienne, 20 janvier 2005.

⁷ George Anderson, sous-ministre, Ressources naturelles Canada, témoignage devant le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie, Chambre des communes, 4 novembre 2004.

⁸ Voir <http://www.ptac.org/links/dl/CompellingBusinessCase.pdf>, page 5–6.

⁹ John Browne, P.d.g. de BP, discours devant le Institutional Investors Group, Londres, 26 novembre 2003.

¹⁰ Statistique Canada (2003), *Production, transport et distribution d'électricité 2001*, no 57-202-XIB au catalogue, p. 12.